



## Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf. : SCBD/STTM/JM/TC/jst/76474

15 juin 2011

### NOTIFICATION<sup>1</sup>

**Consultation régionale et atelier de renforcement des capacités pour l'Afrique sur la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD-plus<sup>1</sup>), y compris sur les mesures de protection pertinentes de la diversité biologique  
20 – 23 septembre 2011  
Le Cap, Afrique du Sud**

Madame/Monsieur,

Il me fait plaisir de vous informer que la consultation régionale et l'atelier de renforcement des capacités sur les aspects de REDD-plus liés à la biodiversité et aux communautés autochtones et locales, incluant les mesures de protection pertinentes, seront tenus dans la ville de Le Cap, Afrique du Sud, du 20 au 23 septembre 2011. Cet atelier est organisé par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), en collaboration avec le South African National Biodiversity Institute (SANBI), et avec le généreux soutien financier des gouvernements de la Norvège et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi que du Programme ONU-REDD<sup>2</sup>. L'atelier se déroulera en anglais et en français.

Le but de l'atelier, conformément à la décision X/33 de la Conférence des Parties à la CDB, est de mener des consultations effectives auprès des Parties sur le développement de leurs points de vue sur les mesures de protection pertinentes de la biodiversité, afin que les mesures REDD-plus prises soient conformes aux objectifs de la CDB, qu'elles évitent les conséquences négatives et améliorent les bienfaits pour la biodiversité. D'autres objectifs de l'atelier incluent l'identification des indicateurs éventuels permettant d'évaluer la contribution de REDD-plus à la réalisation des objectifs de la CDB, et l'évaluation

<sup>1</sup> En référence à la décision 1/CP.16 de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), REDD-plus comprend la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, la conservation des stocks de carbone forestier, la gestion durable des forêts et l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement. Les acronymes REDD et REDD-plus sont seulement utilisés pour plus de commodité, sans vouloir contrecarrer les négociations actuelles ou à venir en vertu de la CCNUCC.

<sup>2</sup> Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement

Aux Correspondants nationaux de la CDB, Afrique

cc : Correspondants nationaux de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC); Organisations communautaires autochtones et locales; Membres du Partenariat de collaboration sur les forêts; autres Organisations pertinentes; Points focaux OSASTT; Points focaux CE; Points focaux PdTAP

<sup>1</sup>: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la  
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) [www.cbd.int](http://www.cbd.int)



La vie en harmonie, vers le futur  
いのちの共生を、未来へ  
COP 10 / MOP 5

des mécanismes possibles pour assurer le suivi des conséquences de ces approches écosystémiques et autres approches d'atténuation des changements climatiques sur la biodiversité. L'atelier vise également à améliorer la coordination des efforts de renforcement des capacités sur les questions reliées à la biodiversité, à la séquestration du carbone écosystémique et à la conservation des stocks de carbone forestier.

La Conférence des Parties à la CDB, à sa dixième réunion (CdP 10), a prié le Secrétaire exécutif de « *Fournir des conseils, pour approbation par la Conférence des Parties à sa onzième réunion, notamment sur l'application des mesures de protection pertinentes de la diversité biologique, sans écarter toute future décision prise par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en se fondant sur les consultations efficaces avec les Parties et leurs points de vue, et avec la participation des communautés autochtones et locales, afin que les mesures prises soient conformes aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique, évitent les conséquences négatives et améliorent les bienfaits pour la diversité biologique.* »

La CdP 10 a aussi prié le Secrétaire exécutif « *Dans le cadre de consultations effectives menées auprès des Parties et en s'appuyant sur leurs points de vue, d'identifier, en collaboration avec le Partenariat de coopération sur les forêts, des indicateurs éventuels permettant d'évaluer la contribution d'une réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement, dans la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique, et évaluer les mécanismes possibles pour assurer le suivi des conséquences de ces approches fondées sur les écosystèmes et autres approches d'atténuation des changements climatiques sur la diversité biologique, sans écarter toute future décision de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et faire état des progrès accomplis à l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques lors d'une réunion précédant la onzième réunion de la Conférence des Parties.* »

La CdP 10 a de plus prié le Secrétaire exécutif d'« *Organiser, selon la disponibilité des ressources, en collaboration avec le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et en assurant une participation pleine et effective des experts issus de pays en développement, un atelier d'experts sur la réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement, en vue de renforcer la coordination des efforts prodigués dans le domaine du renforcement des capacités en matière de diversité biologique et séquestration du carbone fondé sur les écosystèmes, et la conservation des stocks de carbone forestier.* »

L'atelier est le quatrième d'une série de quatre ateliers d'experts sur les aspects de REDD-plus liés à la biodiversité, suite aux ateliers tenus à Nairobi, au Kenya, du 20 au 23 septembre 2010, à Singapour, du 15 au 18 mars 2011, et à Quito, en Équateur, du 5 au 8 juillet 2011, respectivement.

Afin d'assurer la réalisation des objectifs de l'atelier, de renforcer les capacités et de faciliter la coordination entre les Correspondants nationaux de la CDB et la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), il me fait plaisir de vous inviter à nommer **deux experts désignés par leur pays** pour participer à cet atelier. En soumettant les nominations, veuillez noter qu'un des experts désignés doit être impliqué dans la mise en œuvre au niveau national du programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière (décisions VI/22, IX/5 et X/36), et/ou dans le développement et la mise en œuvre de Stratégies et plans d'actions nationaux pour la biodiversité (SPANB). Le deuxième expert désigné doit être directement impliqué dans la préparation ou la mise en œuvre d'activités d'atténuation et/ou d'adaptation aux changements climatiques au niveau national, liées aux écosystèmes forestiers dans le cadre de la CCNUCC.

Les experts désignés devraient être en position de préparer et de présenter un seul et **bref rapport national sur les défis et opportunités reliés à la biodiversité forestière et aux changements climatiques**, incluant des aspects biodiversité d'activités pilotes et de démonstration sur REDD-plus dans leurs pays.

Les ressources disponibles permettent au Secrétariat d'offrir un soutien financier pour les déplacements encourus couvrant le coût de la participation pour un certain nombre de participants provenant de pays en développement. De plus, un nombre de représentants d'organisations communautaires autochtones et locales seront parrainés. Le transport aérien, l'hébergement, les repas ainsi qu'une indemnité pour les frais accessoires seront fournis aux participants éligibles au soutien financier pour les déplacements encourus. La sélection des participants parrainés sera basée sur leur expertise et connaissances linguistiques pertinentes ainsi que sur l'équilibre géographique et la représentation équilibrée des sexes. La priorité sera accordée aux experts désignés étant impliqués dans la mise en œuvre de la CDB au niveau national.

J'apprécierais recevoir les noms et coordonnées de vos candidats désignés, ainsi qu'un bref résumé de leurs domaines d'expertise, à votre meilleure convenance, mais au plus tard **le 5 août 2011**, par télécopieur au +1 (514) 288-6588, ou en pièce numérisée et jointe à un courriel envoyé au [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int).

Dans l'attente de vos suggestions et réponses, je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaf  
Secrétaire exécutif

**Pièce jointe**

**CONSULTATION RÉGIONALE ET ATELIER DE RENFORCEMENT DES  
CAPACITÉS POUR L'AFRIQUE SUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DUES À LA  
DÉFORESTATION ET À LA DÉGRADATION DES FORÊTS DANS LES PAYS EN  
DÉVELOPPEMENT (REDD-PLUS), INCLUANT LES MESURES DE PROTECTION  
PERTINENTES**

**20 – 23 septembre 2011**

**Endroit : Ville de Le Cap, Afrique du Sud**

**FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT**

*Un formulaire par expert désigné*

*[si possible, soumettre en format ms-word]*

**Date limite de soumission : 5 août 2011**

Référence : SCBD/STTM/JM/TC/jst/76474

Retourner au secretariat@cbd.int ou par télécopieur : +1 514 288 6588

Numéro de téléphone pour questions : +1 (514) 288 2220

M. ( ) Mme ( ) Mlle ( )

Nom de famille : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Ville de départ : \_\_\_\_\_

Adresse de domicile : \_\_\_\_\_

Numéro de passeport : (veuillez noter que le passeport doit être valide pour 6 mois) \_\_\_\_\_

Date de délivrance du passeport : \_\_\_\_\_

Date d'expiration du passeport : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

**Veuillez joindre un bref résumé de vos domaines d'expertise, incluant vos connaissances linguistiques, ou un curriculum vitae (cv) récent.**